



UNE NON PARUTION QUI EST LOIN D'ETRE UN POISSON D'AVRIL

Suite à la réunion de négociation du plan Prim du 30 avril 2022 vos élus FILPAC-CGT ont commencé des assemblées générales avec le personnel concerné.

Plusieurs points mécontentent le personnel :

L'entreprise n'a pas respecté son engagement d'ouvrir les négociations des NAO durant le premier trimestre conformément à l'accord.

L'entreprise crée une iniquité concernant une indemnité dite « supra » pour les personnes éligibles au départ.

L'entreprise a volontairement caché à vos représentants qu'un accord a été signé au Dauphiné Libéré le 22 février 2022 qui octroie 150 euros à tout le personnel restant impacté par le plan Prim.

Lors des différentes assemblées générales le personnel a clairement exprimé son désaccord et souhaite faire savoir à l'employeur que la première revendication des NAO de cette année sera une augmentation de 2.6 % pour tout le personnel.

Ce soir il est décidé par le personnel un début d'action qui n'est pas près de s'arrêter.